



Le centre technique municipal, toute une histoire...

Situé rue de Montfort, au cœur du quartier du Village, le centre technique municipal qui abrite depuis 1977 les ateliers municipaux, garde encore les traces de l'histoire de la ville car, à ce même emplacement, de hauts remparts protégeaient un château-fort médiéval.

De la place forte à la ferme du Château

Jadis ici se dressait le château, composé de plusieurs corps de logis entourant une cour intérieure. Les murs flanqués de onze tourelles surplombaient les fossés remplis d'eau, deux portes à l'avant et à l'arrière en permettant l'accès par deux ponts-levis. Un tribunal et une prison, situés dans les tours contigües de l'entrée principale justifiaient de la justice exercée sur ces terres appartenant à l'abbaye de Saint-Denis jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Implanté aux alentours du XIII^e siècle, ce château de défense ne servit de demeure à aucun seigneur, il s'agissait plutôt d'un gîte d'étape sur les routes des monarques, un lieu entretenu et apprêté pour le coucher royal. Saint-Louis y aurait séjourné à plusieurs reprises, d'autres rois sont mentionnés par épisode, comme Louis X le Hutin ou encore Henri IV, qui aimaient chasser dans les forêts alentours, et bien sûr Louis XIV, qui y vint pour inspecter les travaux du réseau hydraulique.

Dès la fin du XVI^e siècle le château de défense n'est plus d'utilité car les guerres se sont déplacées hors de la région. Les murs d'enceinte du village fortifié ne sont plus entretenus. Les murs et les bâtiments de la place forte vont abriter une ferme, celle « du Château »

En 1686, ces terres agricoles passent des mains de l'abbaye de Saint-Denis à celles des Dames de Saint-Cyr (maison royale de Saint-Louis), qui charitablement œuvrent pour les pauvres et installent un local dans l'ancien château pour les coucher.

Après la Révolution, les terres de la plaine de Trappes, dont les semis et les récoltes étaient jusque-là

réglementés et réservés aux chasses royales, vont alimenter les greniers de Montfort et de Versailles. A Trappes, ce sont les gros nouveaux laboureurs, devenus cultivateurs, qui exploitent déjà ces lopins de terres qui vont pouvoir acquérir ces anciennes fermes et terres royales. Parmi eux, se distinguent Louis Dailly et sa famille, qui cultivent déjà des terres sur Trappes depuis le XVIIIe siècle et un certain Thomas Pluchet, fermier de Bois-d'Arcy qui rachète en 1794 la ferme du château et la ferme Vaugien (actuelle école Mourguet).

Grandissant au fil des années, ces deux exploitations se partagent ce territoire avec les fermes de la Défonce et de la Boissière. Les Pluchet vont devenir des fermiers incontournables sur le plateau de Trappes et innover au rythme de l'industrialisation en inventant la « charrue Pluchet » ou encore en créant la race Ile-de-France des brebis Mérinos ; cette famille occupera également le fauteuil de maire pendant trois générations.

Puis en 1932, Les Cuypers, famille de cultivateurs venue de Belgique, profitant d'un désintérêt de la nouvelle génération de fermiers pour la terre, reprennent les deux grosses fermes et ajoutent à la culture intensive des céréales et des légumes (pomme de terre, betterave) leur propre conserverie de petit pois « Le Trappiste » et une laiterie.

Des fermes au centre technique municipal

Au début du XXe siècle, les terres agricoles diminuent en raison du réseau ferroviaire qui s'étend sur le territoire avec l'implantation d'une importante gare de triage et d'un dépôt. Puis c'est l'édification de la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, au début des années 1970, qui empiète à nouveau sur les terres cultivées. La dernière famille d'agriculteur quitte alors la ville et les terres agricoles sont urbanisées.

C'est à partir de 1975 que la Ville envisage de regrouper dans ce quartier des anciennes fermes les ateliers municipaux, jusqu'alors installés place de la mairie ou disséminés dans la ville. Ainsi fin 1977, différents services administratifs et techniques comme le bureau d'études, l'urbanisme, l'entretien des bâtiments, la voirie, ainsi que les magasins, le garage municipal ou encore les ateliers des menuisiers et des vitriers, investissent ce site.

La mare

Sur ce territoire marécageux se trouvent plusieurs mares, situées à l'intérieur ou aux abords du village, mentionnées dès le Moyen-Âge. Celle qui subsiste dans la 2nde cour du CTM semble effectivement exister depuis l'édification du château de défense.

Au XIXe siècle, on la retrouve dessinée contigüe aux bâtiments de la ferme sur le plan cadastral napoléonien relevé en 1811, tout comme sur le relevé géographique de l'armée réalisé en 1887.

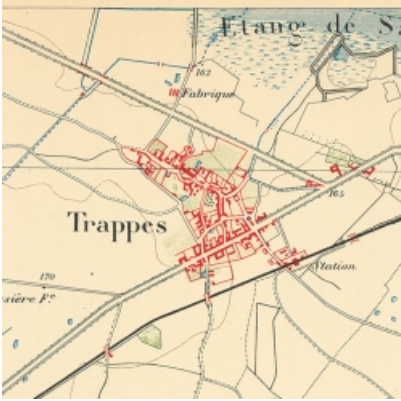
Milieu humide favorable au développement d'un écosystème végétal et animal, alimentée par les eaux pluviales, elle est réaménagée en 2017 pour conserver la biodiversité existante.











Contact

[Direction de la culture](#)
Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes

Lundi : 14h-19h30
Mardi au vendredi : 8h45-12h et 14h-17h

Directeur : Yohann Nivollet

